



Compte rendu de la première réunion d'information/consultation du village de Baelen

Lundi 12 juin 2023

Présences

- 5 habitants
- + Audrey Beckers, échevine DR
- Fondation Rurale de Wallonie : Bertrand Lecloux et Vincent Legrand
- Auteur de Programme : Bureau Sen5 représenté par Maureen Schmetz

Ordre du jour

La réunion se déroule en 3 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Carte d'identité communale
- 3) Partie 3 : Vos réflexions

Concernant les parties 2 et 3, elles s'alternent afin de garder une dynamique de présentation puis de participation. Cela signifie que le bureau Sen5 présente la thématique « territoire et environnement » puis les citoyens réfléchissent aux projets pouvant être mis en œuvre en regard de cette thématique. Ensuite, le bureau Sen5 présente la thématique « Social » puis les citoyens ont à nouveau un moment de réflexion. Enfin, le bureau Sen5 présente la thématique « Economie » et les citoyens réfléchissent encore une fois aux projets pouvant être mis en œuvre concernant de cette thématique.

Les temps de réflexion sont divisés en trois temps :

1. Temps de réflexion individuel
2. Mise en commun des réflexions individuelles (en sous-groupe)
3. Réflexion collective (en sous-groupes)

Introduction

Audrey Beckers, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie les habitants présents. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.



Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

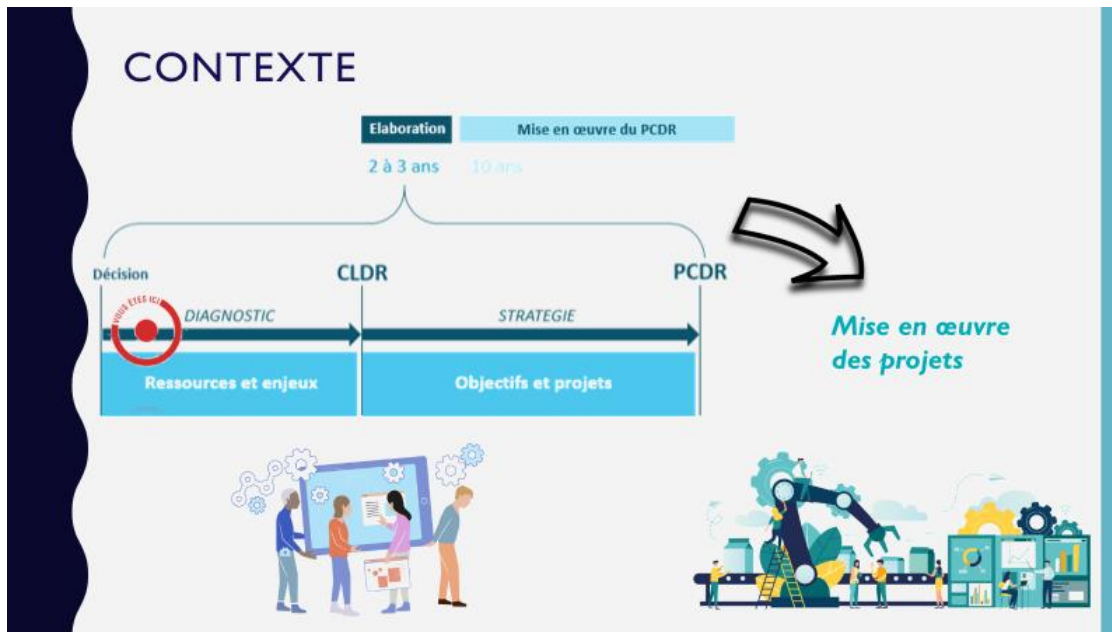
b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (le Bureau *Sen5*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ;

e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Enfin, l'agent FRW explique en quoi consiste le fait d'être membre de la CLDR.



Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur trois thématiques rythmant la vie de leur Commune :

- Territoire et l'environnement (vert)
- Social (rouge)
- Economie (bleu)

A son arrivée, chaque participant aura reçu un document individuel. Il comprend 5 pages :

Page 1 : au recto, un explicatif de ce qui est attendu lors du travail individuel. Au verso, un nuage de mots pour aider les participants s'ils calent dans leur réflexion.

Page 2 – Thématique « Territoire et environnement » : Au recto, deux cadres ; le premier concerne les besoins et le second les atouts/contraintes. Au verso, un cadre reprend les idées de projets.

Page 3 – « Thématique Social » : idem que pour la thématique précédente.

Page 4 – « Thématique Economie » : idem que pour les thématiques précédentes.

Page 5 : un formulaire de candidature pour la CLDR

Au centre de chaque table se trouvent 4 feuilles A3 :

Feuille 1 : tableau reprenant la sélection des idées principales du groupe pour chaque thématique. C'est le tableau synthétique des réflexions du groupe.

Feuilles 2, 3, 4 : une feuille (avec un tableau) par thématique reprenant les idées principales de chaque membre

Comme expliqué au début, avant la réflexion sur chaque thématique, le bureau Sen5 explique certaines caractéristiques de la commune afin que les citoyens aient une meilleure vue d'ensemble de la commune. La durée de ces explications est en moyenne de 10 minute par thématique.

Les réflexions ont lieu en trois temps :

1. Temps de réflexion individuel : 5 minutes – la durée est courte mais les citoyens sont invités à prendre des notes pendant les explications du bureau Sen5.
2. Mise en commun des réflexions individuelles (en sous-groupe de 4 à 6 personnes)
3. Réflexion collective (dans le même sous-groupe)

Les temps 2 et 3 durent au total 25 minutes. Chaque sous-groupe est libre de les répartir comme il le souhaite pour remplir chaque feuille. Néanmoins, il est demandé d'avoir compléter la feuille 1, le tableau synthétique à la fin des 25 minutes.



Chaque sous-groupe doit nommer un secrétaire pour la prise de note mais il n'y aura pas de présentation à tout le groupe.

A la fin de la réflexion sur la thématique « Economie », les participants peuvent aller consulter les réflexions des autres sous-groupes. Le tableau synthétique reste sur chaque table jusqu'à ce que tout le monde ait quitté la réunion.

Contexte limitant :

Pour cette première consultation, il n'y avait **pas assez de personnes présentes pour faire plusieurs sous-groupes**. Nous n'avons fait qu'un seul groupe de 5 personnes.

Vincent Legrand a aidé un participant dans la rédaction de son document individuel.

Bertrand Lecloux a pris le rôle de secrétaire pour les réflexions de groupe afin de fluidifier les échanges entre les participants.

Etant donné qu'il n'y avait qu'un groupe, il n'y a pas eu de consultation des autres tableaux synthétiques.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme est présent depuis toujours à Coo (économie +++). • Les Cooytais ont une carte pour traverser gratuitement le site de Plopsa. • Plus de chancres au niveau des hôtels/restaurants. • Le club de parapente – 3 zones d’atterrissage à Coo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop de maisons de vacances/gîtes (3). • Depuis 2017, tourisme « méditerranéen ». • Le tourisme entraîne des problèmes de sécurité routière. • Le tourisme affecte la propreté du village, malgré la présence de poubelles. • Touristes irrespectueux. • Routes dégradées. • Balustrades défoncées. • Bruits, nuisances diverses (parapentistes, cris des utilisateurs de l’accro-branche, ...). • Encombrement du village par le petit-train et effet « animal de cirque dans son jardin ». • Nuisances multiples dues aux gîtes de grande capacité. • L’accès au site de Plopsa fermé durant l’hiver. • Pas de contacts avec les gestionnaires de Plopsa, ni avec Mr Marin. • Manque de concertation avec les riverains pour développer les activités. • Placement des panneaux/parasols des restaurants sur la route. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une solution pour cohabiter et gérer ces touristes irrespectueux. • Limiter les maisons de vacances. • Mettre en place un comité d’accompagnement (villageois/promoteurs touristiques). • Créer une zone pique-nique sur le remblais (terrain) pour y éviter les dépôts sauvages. • Permettre le passage sur le sentier qui traverse Plopsa, même en hiver. • Déboiser le bois (Avenue Pierre Clerdent – après le 97) pour que les touristes puissent voir le bas du village, comme avant.



		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme « tyrannique » : fermeture des espaces barbecue car envahissement par les touristes. • 2 tyroliennes pas en zones de loisirs, avec arrivée sur la route. • Le terrain sous-bois, avenue Pierre Clerdent (après le 97) – grand parking le long de la grand route (à embellir via coupe des arbres). • Problème des feux d’artifices à Plopsa toutes les semaines (été/automne) (pour les villageois <u>et</u> pour les animaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un spectacle son et lumières sur la cascade (à la place des feux d’artifice Plopsa). • Avoir un décollage nord et un décollage est sur le Mont Victor entre les bassins supérieurs de la centrale et le parc à gibiers. (Parapente) • Avoir une remontée mécanique au niveau du sol jusqu’au sommet du bois de Lancre (Parapente). *1
Agriculture			
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les liaisons bus – train. • La gare. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de sécurité routière liés au tourisme (dégradation des routes, parking, encombrement, ...). • De plus en plus de vélos montent le Thier, il faut élargir la route. • L’état des voiries en général (4). • Il manque une voie pour les piétons/vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le Thier de Coo (élargissement pour les vélos) • Aménager un piétonnier qui permettrait de rendre le village plus agréable

¹ * pour plus de détails, voir courrier de Mr Louis NEYS (Club de Parapente) – ajouté à la suite de la consultation.



		<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sauvage. • Surengorgement du village. • Fond du village de Petit-Coo en cul-de-sac non-indiqué → mouvements permanents, allers/retours de véhicules dans le village. • Manque de sécurité sur la grand-route. 	<p>et d'avoir un vrai cœur de village.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir une voie lente entre Coo et La Gleize. • Rétablir une connexion voie douce vers Trois-Ponts. • Améliorer la sécurité pour les piétons et les cyclistes entre Trois-Ponts et Coo > créer une voie douce pour les vélos et les piétons.
Emploi & Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme présent à Coo. • Le tourisme, car sans tourisme, les taxes seraient plus élevées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts plus compliqués avec Mr Marin qu'avec Plopsa. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une rencontre entre les riverains et les acteurs économiques (restaurateurs, Mr Marin, Plopsa).
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • La Centrale de Coo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-utilisation de la chute d'eau de 18m sur le biais qui va de la cascade à l'ancienne centrale Engie. • Grands arbres qui limitent l'exposition solaire des bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les énergies renouvelables (éoliennes, ...).
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les promenades autour du lac. • Les collines entourant Coo. • Beaucoup de balades ont été tracées, balisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aménagements, d'accessibilité. • Manque une carte de promenades. • L'entretien des chemins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'implication bénévole d'une dame qui ramasse les déchets au quotidien.



	<ul style="list-style-type: none"> • La nature, les forêts. • La qualité de vie, l'environnement. • La ceinture paysagère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rues sont nettoyées hebdomadairement seulement dans la zone des commerces. • Entretien et valorisation des espaces publics seulement en zone commerçante. • Problèmes de dépôts sauvages. • Soucis liés aux inondations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rouvrir le chemin au pied de la cascade. • Embellir les autres zones du centre du village (Mettre des fleurs ou des décors jusqu'au bout du village (Grand Coo et Biester).
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Village calme (en période covid). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop de maisons de vacances. • Beaucoup de maisons inoccupées (sans vie, non-exploitées). • Pas de respect de la quiétude des habitants. Il y a un déséquilibre entre habitants résidents et touristes, entre logements touristiques et maisons des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer les gîtes de grande capacité dans les zones à faible densité d'habitants résidents.
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • La Maison Ardennaise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces de convivialité au Centre de Coo. • Certains anciens chemins ont disparu (vers Trois-Ponts, le long de l'Amblève). • Il n'existe pas de « cœur de village ». • Tout est dédié au tourisme et aux commerces. • Non-respect du plan de secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rouvrir le chemin communal derrière l'église. • Remettre en état un chemin de liaison entre Coo et Trois-Ponts (Ex : Faravenne – route du camping).
Convivialité		<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas d'endroit de rencontre pour les villageois (salle de fête, ...) (5). • La convivialité est inexistante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une salle des fêtes, comme dans d'autres villages.



		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces de convivialité au centre de Co. • Tout l'espace qui était aux villageois ne leur appartient plus et c'est impossible de revenir en arrière. Il est impossible de créer des espaces pour les villageois au cœur du village sans qu'ils ne soient pollués par les touristes ou récupérés par les acteurs économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace sports/santé collectif (terrain volley, ...) – dédié aux locaux. • Créer un espace intergénérationnel (avec risque d'envahissement par les touristes !) (2). • Créer une place piétonne/semi-piétonne au centre du village (7). • Créer un espace de jeux. • Créer un comité de village.
Services à la population		<ul style="list-style-type: none"> • L'église est trop souvent fermée et il n'y a pas de curé. • Manque de policiers pour faire appliquer la loi dans le village. 	
Culture & Folklore		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aides à l'asbl « les Djoyeux Cooytais ». 	



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
<ul style="list-style-type: none"> Route de Grand-Coo 	<ul style="list-style-type: none"> On ne sait plus monter pendant la saison (voitures dans toute la montée). Encombrée par les voitures. Le passage des secours est impossible. <p>➔ Faire respecter le code de la route.</p> <p>➔ Ne pas laisser de passe-droits aux commerçants, qui ne montrent pas l'exemple.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Avenue Pierre Clerdent 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau de Coo bike – pas de passage pour les piétons (voitures tout le long) ; les piétons doivent marcher sur la route dans un virage en S. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer des emplacements de stationnement. Entre le n°20 et le pont du chemin de fer : <ul style="list-style-type: none"> Problème de parking sauvage sur la partie droite du pont du chemin de fer vers la cascade – danger pour les piétons avec beaucoup d'enfants sur les trottoirs et zones de marche. SOLUTION : interdire le parking auto du pont vers la cascade sur la partie droite. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Parasols sur la route et panneaux publicitaires. Les trottinettes ne prennent pas le passage et dévalent la pelouse. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes de stationnement pour les riverains (tous n'ont pas un garage pour se stationner) – il est parfois compliqué de rentrer chez soi. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer des places de stationnement pour les riverains.
	<ul style="list-style-type: none"> Le mélange des piétons et des voitures. Problème du petit train. Parking sauvage et non-respect de la signalisation.
<ul style="list-style-type: none"> La route « sur les Fosses » à Coo. 	



Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

Bertrand Lecloux invite les participants intéressés à s'inscrire au sein de la CLDR qui sera mise en place à l'automne.